

---

## Communiqué de presse



### Mandature 2024-2029 Marie-Thérèse BONNEAU élue Présidente du CESER des Pays de la Loire

**Mardi 30 janvier 2024**

---

Marie-Thérèse BONNEAU, représentant la Chambre régionale d'agriculture, a été élue Présidente du Conseil Economique Social Environnemental Régional (CESER) des Pays de la Loire, en session plénière le 30 janvier 2024 par 54 voix. Le candidat Antoine CHARLOT, personnalité qualifiée, a quant à lui recueilli 53 Voix sur les 107 suffrages exprimés.

Issue de la ruralité, Marie-Thérèse BONNEAU est engagée depuis près de 25 ans à différents échelons (de la commune jusqu'au niveau européen) dans les organisations professionnelles agricoles. Elle a siégé plus de cinq ans au CESER des Pays de la Loire (2002-2006 et depuis 2023) et 11 ans au CESE dont quatre ans en tant que Vice-présidente. Également, Présidente du groupe Agriculture et Présidente du collège producteurs du Centre national d'information d'économie laitière (interprofession), elle a piloté la concertation sur le bien-être animal et la signature d'un pacte avec les ONG de protection animale (CIWF, Welfarm, OABA et LFDA). Marie-Thérèse BONNEAU est notamment, à l'initiative de la concertation avec les ONG environnementales sur les questions d'équilibre alimentaire et les paysages, ainsi que de la mise en place de la première méthode validée par le Label bas carbone du ministère de la Transition écologique.

En qualité de Présidente du CESER, Marie-Thérèse BONNEAU, assurera « **un dialogue permanent auprès de l'exécutif régional. Le CESER, riche de ses 120 conseillers, conseillères, portera ses travaux à la connaissance du plus grand nombre dans les territoires, auprès des décideurs locaux, de nos concitoyens et dans nos organisations** ». Au cours de ce mandat, la Présidente souhaite « **mettre le cap sur les transitionS justes et veiller, dans les préconisations du CESER, à l'équité et la solidarité, pour ne laisser personne sur le bord du chemin, en particulier les plus fragiles** »

---

*Le CESER des Pays de la Loire est l'assemblée consultative de la Région représentant la "société civile organisée" (organisations professionnelles et syndicales, vie associative). Laboratoire d'idées, il effectue des diagnostics, des analyses prospectives et avance des préconisations dans l'intérêt du développement régional.*

[www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr) - @ceserPDL

**Contact presse CESER** : sylvie.boutin-blancloeil@paysdelaloire.fr Tel. 06 85 24 69 20 / 06 45 87 10 47

---